

**Ordre du jour de la réunion du Conseil
Municipal du Vendredi 30.11.2012 (20h30)**

- 1) Installation des conseillers municipaux dans leurs fonctions, par le Maire sortant.
- 2) Election et installation du Maire.
- 3) Détermination du nombre d'Adjoints.
- 4) Election des Adjoints.
- 5) Etablissement du tableau des Conseillers Municipaux.
- 6) Indemnités de fonction du Maire et des Adjoints.
- 7) Abrogation de la délibération du Conseil Municipal du 29.09.2009 portant attribution de frais de représentation au maire.
- 8) Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (Election de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants).
- 9) Désignation des membres du Conseil Municipal qui siégeront au Comité Technique Paritaire (Election de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants).
- 10) Désignation de 2 agriculteurs de la commune qui siégeront au sein de la Commission communale des Calamités Agricoles.
- 11) Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :
 - Détermination du nombre de membres,
 - Désignation des membres élus par le Conseil Municipal.
- 12) Désignation des délégués du Conseil Municipal aux organismes extérieurs (Établissements Publics de Coopération Intercommunale, des associations et organismes divers) :
 - Communauté de Communes Save et Garonne : Election de 9 délégués titulaires et de 9 délégués suppléants.
 - Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement : Election de 3 délégués.
 - Syndicat des Transports des Personnes Agées : Election d'un délégué.

- Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Hers : Election d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.
- Syndicat des Eaux de Hers-Girou : Election de 2 délégués titulaires et de 2 délégués suppléants.
- Syndicat Intercommunal d'Electricité : Election de 2 délégués.
- Syndicat Mixte pour l'Etude et la Protection de l'Environnement : Election d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.
- S.I.E.A.N.A.T. (Syndicat Mixte pour l'Accueil des Gens du Voyage dans le Département Haute-Garonne): Election de 2 délégués titulaires et de 2 délégués suppléants.
- Délégués aux écoles : Election d'un délégué par école (Ecole maternelle La Bastide, Ecole élémentaire La Bastide, Ecole maternelle JC Gouze, Ecole élémentaire JC Gouze, Ecole maternelle de St Caprais, Ecole Sainte Marthe).
- Délégués au collège Grand Selve : Election de 2 délégués.
- Comité Technique d'Usagers du Centre Social : Election d'un délégué.
- Maison de Retraite St Jacques : Election de 2 délégués pour siéger au Conseil d'Administration.
- Conseil de la Vie Sociale de la Maison de Retraite : Election d'un délégué.
- Comité Directeur de la Caisse des Ecoles : Election de 2 délégués.
- Commission paritaire du marché : Election de 4 délégués.
- C.N.A.S. (Comité National d'Action Sociale) : Election d'un délégué.
- Correspondant Défense : Election d'un délégué.
- Association Nationale des Elus en charge du sport (ANDES) : Election d'un délégué.
- Comité de Bassin d'Emploi : Election d'un délégué.
- Sécurité Routière : Election d'un délégué.

-oOo-